

# Bilan du projet : Atteinte des objectifs spécifiques et des Résultats (sur toute la durée du projet)

## 1. Analyse de l'atteinte des résultats en fin de projet

Résultats prévus	Degré d'atteinte <sup>2</sup>	Cibles à la Fin du Projet (CFP)	Analyse des résultats atteints (Planifiés - Non Planifiés)	Analyse des résultats non atteints et des difficultés majeures
<b>R1 : Poursuivre et consolider les appuis aux processus de création de nouvelles AMP en cours</b>		Ce résultat a atteint un niveau moyen au regard des difficultés rencontrées en Casamance et en Guinée. Ceci est principalement dû aux difficultés des partenaires de terrain tant au niveau institutionnel qu'organisationnel.		
	X	IR 1.1 Au moins 50% des AMP et sites critiques du réseau sont connectés entre eux	Indicateur difficile à évaluer. De plus il est peu approprié au résultat que l'on cherche à mesurer. Un IR sur le nombre de processus de création d'AMP initié avant le démarrage du projet finalisé aurait été plus approprié (avec une CFP comme « Les 4 processus de création d'AMP initié avant le projet ont été finalisés »).	Sur les quatre processus ciblés, deux ont correctement avancé (Tristao et Alcatraz) avec une reconnaissance officielle et la mise en place d'organes de gouvernance, ainsi que la validation d'un plan de gestion. Les deux autres (Pointe St Georges et Petit Kassa) connaissent d'importants retards.
<b>Analyse de la pertinence du R1 pour l'atteinte de l'objectif du projet</b>	<i>L'objectif de connexion des AMP entre elle est relativement ambitieux, si l'on mesure que les activités prévues ne se concentraient que sur deux zones. Le résultat a toutefois contribué à l'objectif global du projet en créant 2 nouvelles AMP.</i>			
<b>R2 : Appuyer la mise en place d'AMP et zones de conservation sur de nouveaux sites à haute valeur écologique et patrimoniale</b>		Ce résultat repose ici sur 3 sites (Yawri Bay, Kawawana et Rio Kapatchez) où l'état d'avancement des processus est très différent. Un seul des 3 processus appuyés ont abouti à une proclamation d'aire protégée.		
		IR 2.1 Au moins 50% des zones critiques identifiées de l'écorégion marine ouest- africaine ont un statut de protection	14 sites sur 25 (56%) abritent ≥ 1 AMP	
		IR 2.2 Au moins 3 nouvelles AMP sont mises en place sur des sites d'importance écologique	Une nouvelle AMP a été créée avec l'appui du projet : Kawawana en 2010.	Les processus de création d'AMP sont longs. Le processus lancé à Kapatchez a souffert des difficultés du partenaire principal à mettre en œuvre les activités.
<b>Analyse de la pertinence du R2 pour l'atteinte de l'objectif du projet</b>	Ce résultat est pertinent pour l'atteinte de l'objectif, car les sites ciblés étaient des zones critiques déjà identifiées, et 2 nouvelles AMP ont été créées sur ces sites. Cependant, les processus de création d'AMP sont longs et dépendent d'autres facteurs qui dépassent les capacités du projet.			

<sup>2</sup> Excellent - vert, bon - jaune, moyen - orange, faible - rouge

Résultats prévus	Degré d'atteinte <sup>2</sup>	Cibles à la Fin du Projet (CFP)	Analyse des résultats atteints (Planifiés - Non Planifiés)	Analyse des résultats non atteints et des difficultés majeures
<b>R3 : Les besoins de conservation de la biodiversité et de gestion durable des ressources halieutiques notamment par rapport aux espèces migratoires et aux cycles physiologiques de certaines espèces marines sont mieux pris en compte dans les processus de création de nouvelles AMP<sup>3</sup></b>		<i>Remarque : Résultat dépendant en grande partie de la réalisation d'activités du projet PRCM « Appui à l'institutionnalisation du RAMPAO »</i>		
		IR 3.1 Les sites à protéger pour permettre de combler les lacunes du réseau sont identifiés	Au regard des activités prévues dans ce projet, ce résultat sera plutôt atteint dans le cadre du projet PRCM « Appui à l'institutionnalisation du RAMPAO » dans le cadre du processus d'analyse des lacunes du RAMPAO (gap analysis). Cependant, le projet a soutenu des investigations plus poussées sur les zones déjà connues comme les écosystèmes coralliens du Cap-Vert, dont l'absence dans le réseau constitue une lacune importante	
<b>Analyse de la pertinence du R3 pour l'atteinte de l'objectif du projet</b>		Au regard des ambitions de ce résultat, peu de moyens étaient disponibles, de ce fait le projet a été contraint de focaliser et limiter la portée des activités prévues pour contribuer à l'atteinte de ce résultat.		
<b>R4 : Identifier les lacunes et priorités du réseau régional d'AMP</b>		<i>Résultat dépendant de la réalisation de l'étude des lacunes RAMPAO, qui n'a pas été finalisée avant la fin du projet.</i>		
		IR 4.1 Les résultats de l'étude des lacunes sont diffusés auprès des gestionnaires et porteurs de projets	Cet indicateur ne concerne que la diffusion des résultats de l'analyse. N'étant pas encore disponible avant la fin du projet, aucune activité n'a été réalisée dans ce sens.	
<b>Analyse de la pertinence du R4 pour l'atteinte de l'objectif du projet</b>		Ce résultat n'a pas été jugé pertinent, notamment par l'évaluation externe du projet, car il s'appuie sur les réalisations d'un autre projet.		
<b>R5 : La planification de la mise en œuvre et de</b>		Le degré d'atteinte de ce résultat est très satisfaisant car le travail d'étude de terrain et d'enquêtes avance en général indépendamment des processus de concertation pour la création de site, et leur mise en œuvre est souvent plus simple.		

<sup>3</sup> Il aurait peut-être été préférable d'avoir des IR comme « nombre de missions de prospections et/ou analyses des besoins pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources halieutiques réalisées » et/ou « nombre de processus de création d'AMP lancé sur une des thématiques identifiées dans le cadre de l'analyse des lacunes du RAMPAO ou sur les besoins de conservation et de gestion des ressources halieutiques identifiés ».

Résultats prévus	Degré d'atteinte <sup>2</sup>	Cibles à la Fin du Projet (CFP)	Analyse des résultats atteints (Planifiés - Non Planifiés)	Analyse des résultats non atteints et des difficultés majeures
<b>l'évaluation des performances des nouvelles AMP est renforcée à travers la définition des états de référence et l'élaboration de plans de gestion en adéquation avec les objectifs de création</b>		IR 5.1 Au moins 80% (5 AMP sur 7) des nouvelles AMP créées ou en création avec l'appui du projet ont lancé la définition de leur état de référence dans les deux 1ères années de leur création	100% (7 AMP) des nouvelles AMP créées ou en création avec l'appui du projet ont lancé la définition de leur état de référence dans les deux 1ères années de leur création * AMP Tristao et Alcatraz <sup>4</sup> (Guinée) : Etats de références terminés mais devant être améliorés (partie biodiversité et ressources marines <sup>5</sup> ) * APAC <sup>6</sup> Kawawana (Sénégal) : Créée en Juin 2010, états de référence terminés en 2010 * Site de Petit Kassa (Sénégal) (en cours de création) : Etats de référence finalisés. * Site Pointe St George (Sénégal) (en cours de création) : Etats de référence presque finalisés (manque partie halieutique) * Site de Rio Kapatchez (Guinée) (en cours de création) : Etats de référence en cours de finalisation * AMP Yawri Bay (Sierra Leone) : Etats de référence en cours de finalisation.	
<b>Analyse de la pertinence du R5 pour l'atteinte de l'objectif du projet</b>		Ce résultat est pertinent pour l'atteinte de l'objectif du projet, car les processus de création d'AMP concernent aussi bien la concertation sur les règles de gestion et leur approbation, la reconnaissance officielle, que l'amélioration des connaissances du site et l'élaboration d'états de référence.		
<b>R6 : Meilleure appropriation par les communautés et usagers locaux des processus de mise en place et de gestion des AMP nouvellement créés à travers la promotion de l'implication de tous les acteurs concernés, l'appui à l'animation des processus de concertation et à la définition de mesures consensuelles de gestion</b>		Les processus appuyés sont basés sur des modes de gouvernance partagée, voire entièrement communautaire comme à Kawawana. Cependant, tous les mécanismes ne sont pas encore définis et validés.		
		IR 6.1 Au moins 80% des nouvelles AMP (5 AMP sur 7) créées avec l'appui du projet disposent de structures locales opérationnelles de gestion concertée	43 % des nouvelles AMP (3 AMP sur 7) créées avec l'appui du projet disposent de structures locales opérationnelles de gestion concertée. AMP Kawawana (Sénégal) Proposition de création de structures locales opérationnelles de gestion concertée effectuée en 2010. AMP de Tristao et Alcatraz : les comités villageois représentés dans le comité de gestion ont été mis en place en 2011 et le comité de gestion a été élu en juin 2012.	Les mécanismes de gouvernance ne sont pas encore mis en place sur les 3 autres AMP.

<sup>4</sup> Tristao et Alcatraz est considérée comme 2 AMP car 2 décrets de proclamation ont été promulgués mais un seul plan de gestion commun a été développé et un gestionnaire unique a été nommé. Un seul état de référence pour ces 2 AMP a été lancé en 2008. Tristao est une île importante habitée alors qu'Alcatraz est un rocher abritant une grande quantité d'oiseaux marins.

<sup>5</sup> La partie sur les ressources halieutiques sera en partie complétée par le volet CEPIA de l'IUCN du projet CSR-AFD « Cogestion et pêche »

<sup>6</sup> Aire du Patrimoine Communautaire Autochtone

Résultats prévus	Degré d'atteinte <sup>2</sup>	Cibles à la Fin du Projet (CFP)	Analyse des résultats atteints (Planifiés - Non Planifiés)	Analyse des résultats non atteints et des difficultés majeures
		IR 6.2 Au moins deux nouvelles AMP de gestion communautaire sont créées avec l'appui du projet	Deux (2) AMP de gestion communautaire ont été créées avec l'appui du projet : 1. L'AMP de gestion communautaire de Tristao (Guinée) a été officiellement créée fin 2009. 2. L'aire du patrimoine communautaire APAC de Kawawana (Sénégal) a été officiellement créée en juin 2010.	
<b>Analyse de la pertinence du R6 pour l'atteinte de l'objectif du projet</b>	Ce résultat est pertinent pour l'atteinte de l'objectif du projet en orientant les approches de création de site vers des processus communautaires.			
<b>R7 : Soutenir l'élaboration participative de plans de gestion dans le cadre de processus de création de nouvelles AMP</b>		La rédaction de plans de gestion est souvent reléguée à la suite de la reconnaissance officielle d'un site. A ce jour, seules les AMP de Tristao et Alcatraz ont suivi ces étapes. La rédaction a été lancée dans 2 autres sites, mais les processus de rédaction sont relativement longs.		
		IR 7.1 Au moins 60% des AMP (4 AMP sur 7) créées avec l'appui du projet ont lancé l'élaboration de leur plan de gestion au plus tard un an après leur création officielle	Seuls trois sites ont été officiellement créés, mais au total 60% des AMP (4 AMP sur 7) bénéficiant de l'appui du projet ont lancé l'élaboration de leur plan de gestion au plus tard un an après leur création officielle. <u>*AMP Tristao et Alcatraz (Guinée)</u> : Créée en décembre 2009 et le processus d'élaboration du plan de gestion a été lancé en 2009 et finalisé en 2012 avec sa validation par l'AG de l'AMP en juin 2012. <u>* APAC Kawawana (Sénégal)</u> : Créée en juin 2010, un plan d'action a été rédigé pour l'adhésion de l'AMP au RAMPAC. <u>* Sites de Petit Kassa et AMP Pointe St-George (Sénégal) (en cours de création)</u> : Le processus d'élaboration du plan de gestion a été lancé en 2010 avant sa création mais a très peu progressé. Il faut noter que pour ces deux derniers sites, l'option d'un statut d'APAC va maintenant être recherchée et un plan de gestion simplifié sera alors préparé. <u>* Site de Kapatchez (Guinée)</u> : Une équipe a été constituée pour la rédaction du plan de gestion, et le processus de rédaction a commencé.	Les processus de rédaction de plans de gestion sont longs, et seul le plan de gestion des AMP de Tristao et Alcatraz a été finalisé.
<b>Analyse de la pertinence du R7 pour l'atteinte de l'objectif du projet</b>	Ce résultat est pertinent pour l'atteinte de l'objectif du projet, et le projet PRCM « Appui au renforcement de l'efficacité de gestion des AMP » piloté par la FIBA y a également contribué.			

## 2. Analyse de la contribution des avancées du projet à l'atteinte des résultats attendus du programme FIBA (A, B, C ou D) dans lequel le projet s'insère

Ce projet s'insère dans le programme AMP de la FIBA et dans la composante Conservation du PRCM. Les résultats atteints jusque là vont clairement dans le sens de l'objectif du programme AMP de la FIBA (Développement d'un réseau régional d'AMP cohérent et fonctionnel d'AMP) et plus particulièrement le résultat 1 relatif à la création de nouvelles AMP dans l'écorégion marine et côtière ouest africaine, sur la base de la cohérence et fonctionnalité du réseau.

## 3. Analyse de la contribution des avancées du projet à l'atteinte des résultats attendus du programme PRCM et aux axes stratégiques du PRCM<sup>7</sup>

Les résultats atteints contribuent au résultat 1 de la composante Conservation du PRCM qui est relatif au renforcement de la diversité des écosystèmes, des habitats et des sites critiques ayant un statut de protection pour la conservation de la biodiversité et des ressources marines et côtières. Ils vont plus précisément dans le sens de l'indicateur de performance de la composante : « La création de 5 nouvelles AMP permet de compléter le RAMPAO et de renforcer sa représentativité ».

## 4. Synthèse des contributions du projet aux domaines transversaux

	Gouvernance	Renforcement des capacités des acteurs <sup>8</sup>	Appui à l'élaboration des outils de gestion et d'aide à la décision	Education et sensibilisation	Mobilisation et plaidoyer	La recherche et l'amélioration de connaissance <sup>9</sup>
1	2 structures de gouvernance mises en place (comités de gestion de Kawawana et de Tristao/Alcatraz)		2 plans de gestion développés (Tristao/Alcatraz et Kawawana)			5 États de référence écologiques réalisés (Kawawana, Pointe St Georges, Petit Kassa, Kapatchez, Yawri Bay)
2			Un exercice de capitalisation des processus de création d'AMP dans l'espace PRCM a été réalisé			3 États de référence socio-économique (Petit Kassa, Pointe St Georges, Yawri Bay)
3						2 États de référence halieutiques réalisés (Petit Kassa et Yawri Bay)

Pour plus de détails spécifiques, consulter les annexes 1 à 4 : Tableau des formations réalisées, Tableau des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer, Liste des études et capitalisations réalisées et Tableau des visites d'échanges réalisées.

<sup>7</sup> Axes stratégiques du PRCM : renforcement de capacité des acteurs et institutions, recherche, gouvernance, plaidoyer, éducation et communication environnementale, autre

<sup>8</sup> Société civile, institutions étatiques, étudiants, organisation des professionnelles, acteurs politiques etc.

<sup>9</sup> Il s'agit ici de valoriser les études et autres productions permettant de mieux connaître les pressions, les menaces, le fonctionnement et les meilleures approches pour restaurer ou simplement mieux conserver

## 5. Analyse des impacts<sup>10</sup> et/ou effets du projet et la durabilité des résultats atteints

Impacts <sup>11</sup> et/ou Effets <sup>12</sup> positifs significatifs du projet		Description	Analyse de la durabilité des effets
N°	Titre	<i>De quoi s'agit-il ? quels sont les cibles? Quelles sont les implications pour les populations, la biodiversité, la gestion des ressources et des espaces etc. ?</i>	<i>Les arrangements institutionnels, les capacités des acteurs, le contexte ... sont-ils favorables ?</i>
1	Diversité des habitats et écosystèmes représentés dans le RAMP AO	le projet a impulsé la création de 3 nouvelles AMP (Kawawana, Tristao et Alcatraz). Ces AMP sont situées sur des sites critiques identifiés auparavant, et protègent des écosystèmes côtiers. Ces nouvelles AMP sont toutes des AMP communautaires, reposant sur une participation importante des populations locales et parties prenantes dans la gouvernance et la gestion des sites.	Les AMP créées sont officiellement reconnues par des textes légaux. Cependant, les résultats attendus suite à la création de ces sites dépendront des capacités des gestionnaires à mobiliser les financements nécessaires.
2	Connectivité entre les AMP du réseau	En appuyant la création d'AMP en Casamance, le projet a contribué à assurer une continuité dans le maillage d'AMP de la sous-région, grâce à l'implantation de nouveaux sites dans cette région qui ne comptait alors qu'une seule AMP (Abéné).  De plus, avec la création de l'AMP de Tristao et Alcatraz, le projet a contribué également à étendre le réseau des AMP vers le sud de la sous-région.	
Impacts et/ou effets négatifs significatifs du projet		Description	
N°	Titre	<i>De quoi s'agit-il ? Quelles sont les implications pour les populations, la biodiversité, la gestion des ressources et des espaces etc. ? y-a-t-il des risques que les effets négatif perdurent ?</i>	
1			
2			

<sup>10</sup> Certains projets sont à leur 2ème phase et peuvent avoir eu des impacts.

<sup>11</sup> Effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une activité de développement, directement ou non, intentionnellement ou non.

<sup>12</sup> Ce que les extrants doivent accomplir ou ont accompli à court ou à moyen terme, les extrants étant les biens, équipements ou services qui résultent des activités du projet. Le terme peut s'appliquer à des changements induits par des activités qui peuvent conduire à des effets directs.